

OCTROI DE 2% AU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Un geste important à saluer, mais l'effort doit se poursuivre !

Le syndicat SCIV salue l'effort consenti par le Conseil d'Etat valaisan de débloquer des financements exceptionnels à l'attention des personnels des hôpitaux et des soins de longue durée. Néanmoins, le financement d'une partie du renchérissement demeure insuffisant face aux besoins du secteur de la santé. Un accent doit être mis sur l'amélioration des conditions de travail au sens large.

Une prise de conscience et des actes politiques à saluer

Les manques de financements chroniques des institutions sanitaires publiques sont notoires depuis des décennies. Le SCIV salue donc la décision des autorités valaisannes de débloquer ce financement supplémentaire en faveur du pouvoir d'achat des personnels de la santé. En marge d'une initiative fédérale pour des soins infirmiers forts fraîchement votée et dont la mise en œuvre effective reste aussi complexe que floue sur le plan national, nos autorités cantonales, avec le soutien des partenaires sociaux, prennent les devants. Cet effort significatif, même si toujours insuffisant face aux besoins effectifs tant des structures que des personnels, a le mérite de donner un signal positif. On peut néanmoins regretter que la totalité du renchérissement ne soit pas garanti par l'Etat pour ces personnels qui ont été applaudis à nos balcons.

De meilleures conditions de travail grâce à l'amélioration et au développement de CCT dans le domaine sanitaire

Le SCIV souligne l'urgence de stopper l'érosion des personnels de la santé. Dans cette perspective, le soutien au pouvoir d'achat est une chose. Des dotations en personnel suffisantes ainsi que des conditions sociales et salariales attractives doivent constituer l'objectif. Le développement de conventions collectives de travail attractives représente le moyen concret et pragmatique d'œuvrer dans ce sens. La formation des futurs collaboratrices et collaborateurs constitue également un impératif pour pallier aux pénuries de personnels actuelles et à venir, faudra-t-il encore se donner les moyens de les conserver.

Et tout ceci, doit passer, et passera inévitablement, par des financements supplémentaires, pérennes et adéquats, qui demeurent l'ingrédient indispensable au maintien de la qualité de notre santé publique.

Renseignements complémentaires

Laurent Mabillard, Responsable de branche 079 415 25 58
Barbara Pfister, Responsable de branche 076 432 40 59